



Neuv'échos

Avril 2005 - N° 19

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Edito : Communauté de Communes

Ça y est, depuis le lundi 31 janvier 2005, la communauté de communes a été officiellement installée, sous la présidence du député maire d'Evian Marc Francina. Pour le seconder, elle s'est choisie pas moins de quatre vice présidents, 2 sur le plateau et 2 sur le bord du lac. Le vote sans surprise nommera Joseph Bendotti (Maxilly), 1er vice-président ; Gilbert Duffour (Larringes), 2ème vice-président ; Edmont Pertuiset (Lugrin) 3ème vice-président et Louis Servoz (Bernex) en 4ème position.

Malgré la réticence de Féternes et de Vinzier, intégrés d'office, la communauté de communes du pays d'Evian se veut, de par son entité géographique forte, être soudée et robuste pour développer le seul créneau créateur d'emplois, le tourisme. Du pain sur la planche, puisque ajoutés à ce vaste programme, viendront l'assainissement, les ordures ménagères et le portage des repas à domicile des personnes âgées.

Le budget de la Communauté est alimenté par une fiscalité directe. Sur notre prochaine feuille d'impôts locaux, il y aura une ligne supplémentaire. Dans la mesure où, pour l'instant, il n'y a que transferts de compétences entre les communes et la communauté, la globalité de l'impôt payé par le contribuable devra rester identique, la baisse des impôts locaux prélevés par la commune compensant le nouveau prélèvement communautaire.

Au niveau animation, Maxilly, Lugrin et Neuvecelle ont bien compris qu'il fallait «regrouper les forces» en créant leur association culturelle MAXILUNE.

Aujourd'hui pour vivre et pour gagner, il faut s'unir, se regrouper, et le terme à la mode, fusionner. Pays, villes et villages, entreprises, hôpitaux, clubs sportifs... personne n'y échappe, l'union fait la force pour le meilleur et pour le pire. Du fait de la décentralisation, de la responsabilité croissante des régions, des communes, et surtout de l'optimisation des équipements et de la réduction des coûts, nos villages doivent s'unir pour participer au développement économique de notre région.

Jusqu'où ira cette envie, ce besoin d'unification, de regroupement?

Demain, après l'Union Européenne qui ne cesse de grandir, irons-nous vers une communauté d'agglomérations? un groupement de régions, de départements...?

Malgré cette marche en avant et cette course à la prospérité, on ressent bien autour de nous ce besoin de choses simples et ce retour aux valeurs d'autrefois.

Quoi qu'il arrive, n'oublions pas nos villages, ne perdons pas nos racines... notre vie de chaque jour est là, dans notre propre entourage.

Pascal Martignière

Libr'échos

Neuvecellois et Neuvecelloises, A vos plumes...

La commission de la communication a décidé de vous donner la «parole» dans le bulletin trimestriel Neuv'échos, en vous laissant une place dans la rubrique Libr'échos en page 5, pour :

- ✓ émettre vos idées et formuler des suggestions,
- ✓ rédiger un article dans un domaine que vous connaissez bien ou se rapportant à l'actualité,
- ✓ relater une expérience ou apporter un éclairage sur un point de règlement.

Bien entendu, tout cela doit présenter un intérêt pour le plus grand nombre, l'article pourra selon le souhait de son auteur être signé ou non.

Par contre, il ne sera pas question d'y relater des problèmes d'ordre personnel, tels que relations de voisinage. L'équipe de rédaction se réserve également la possibilité d'y publier des sujets d'actualité.

Cette rubrique, inaugurée dans ce numéro, trouvera sa place dans le site Internet de la commune qui sera opérationnel l'été prochain. En attendant, envoyez vos courriers à l'adresse suivante :

Commission de la Communication
Mairie de Neuvecelle 74500 Neuvecelle



Agenda

- ✓ **Lundi 25 avril et 18 Juillet**
Don du sang de 17h30 à 20h *
 - ✓ **25 avril au 1er mai**
Peinture sur Bois par la MJC d'Evian
 - ✓ **Vendredi 13 Mai**
Conférence : *
Les réserves naturelles en Haute-Savoie
 - ✓ **Samedi 04 juin**
Concert du Jardin des Sons
Salle des fêtes de Maxilly
 - ✓ **Samedi 18 juin**
Fête de la musique *
 - ✓ **Dimanche 26 juin**
Festival Régional Rhône-Alpes-Auvergne des Trompes de Chasse
au stade Camille Fournier à Evian
 - ✓ **Du mercredi 29 juin au samedi 9 juillet**
Peinture : Romain Saintonge *
 - ✓ **Dimanche 10 juillet**
Kermesse paroissiale La Neuvecelloise
place de l'Eglise
 - ✓ **Du mercredi 13 au dimanche 24 juillet**
Peinture : «Paysages» *
 - ✓ **Du samedi 30 juillet au dimanche 7 août**
Peinture : Gérard SCEAU *
 - ✓ **Dimanche 7 août**
4^{ème} Vide Grenier
- * à la maison d'animation

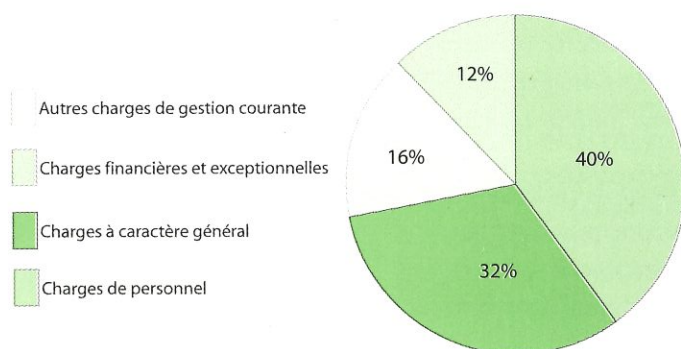
BUDGET 2005

La commune de Neuvecelle gère dans son budget principal une masse d'argent représentant environ 3,8 millions d'euros, qui se répartit à hauteur de 2 millions d'euros en section de fonctionnement et 1,8 million d'euros en section d'investissement.

La commune est en mesure de consacrer 35% des recettes ordinaires de son budget qu'elle affecte au financement des programmes d'investissement.

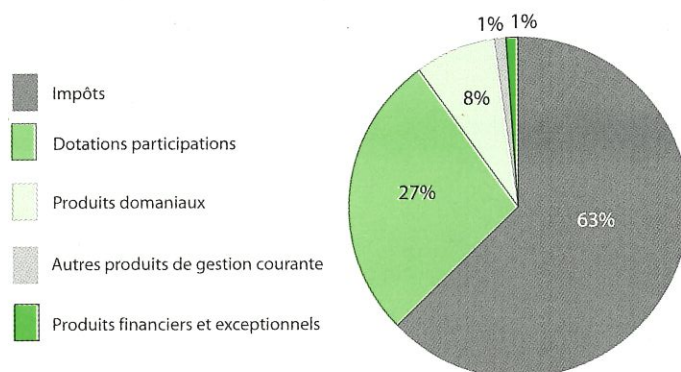
Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Structures des dépenses de fonctionnement :



Les recettes de fonctionnement proviennent comme suit :

Structures des recettes de fonctionnement :



Le budget communal 2005 se caractérise par :

✓ la création de la Communauté de communes du Pays d'Évian et le transfert par la commune de Neuvecelle à cette nouvelle entité administrative de compétences exercées jusqu'ici au sein de la commune. Cela représente une masse d'argent de 200.000 euros, que la commune de Neuvecelle ne percevra plus dans sa fiscalité, qui seront perçus directement par la Communauté de communes auprès des contribuables.

✓ une nouvelle tranche de l'aménagement du village qui consiste, après l'aménagement des avenues du Léman en 2001, d'Évian en 2003 et de Maxilly en 2004 à l'aménagement en 2005 de la traverse de Chez Seuvay. Coût prévisionnel des travaux : 400.000 euros.

Christian RUFFET

Brèves ...

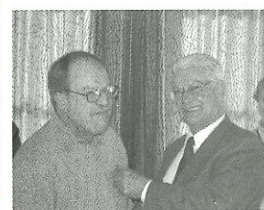
Travaux d'aménagement de la traverse de Chez Granjux :

L'avancement des travaux d'aménagement de l'avenue de Maxilly a souffert cet hiver des conditions météo exceptionnelles qui ont frappé la région lémanique.

En effet, il faut savoir que la dépose du bitume ne peut se faire que lorsque les températures sont supérieures à 5°C au plus bas de la journée.

Merci à tous pour votre compréhension.

Médaille du travail pour Monsieur Jean-Paul BOCHATON :



Le 8 janvier dernier, le responsable des services techniques communaux, Jean-Paul BOCHATON, a reçu la médaille d'honneur Catégorie

Vermeille pour les 30 années passées au service des neuvecellois.

Une fois encore, félicitations.

Aménagement du hameau de Milly :

Par délibération en date du 6 octobre 2004, le conseil municipal avait décidé l'annulation des projets d'aménagement du terrain Clair Matin et de confier à un prestataire de service la réalisation d'une étude sur l'ensemble du hameau de Milly.

Un appel à candidatures a été lancé et deux cabinets d'urbanistes ont déposé une offre de prestations sur les trois retenus par les élus. Le dossier suit donc son cours.

Ordures ménagères :

La première réunion de la Communauté de Communes du Pays d'Évian sur le sujet s'est tenue le 7 mars dernier, présidée par Monsieur Gilbert DUFFOUR, maire de Larringes.

Le tri sélectif devrait pouvoir être mis en place pour le 1er janvier 2006.

La collecte devra être revue dans sa globalité. Une déchetterie intercommunale supplémentaire semble désormais indispensable à l'Est du canton. Le lieu reste à définir.

RAPPEL : coupes d'arbres et réglementation

Neuvecelle s'étage du lac au plateau de Gavot avec ses zones bâties au milieu d'écrins de grands arbres. Ces derniers font tout son charme, son cadre de vie et la protection de ses sols.

Les forêts de la frange Sud, les berges des ruisseaux et quelques petits bosquets isolés sont classés au PLU en «Espaces Boisés Classés» (EBC).

Toute coupe d'arbres dans ces zones doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'abattage en mairie. Un rapport de dangerosité des arbres bordant votre maison peut vous être réclamé. Les propriétaires s'engagent, après l'autorisation d'abattage, à reboiser si besoin et à maintenir l'état boisé, sous peine de voir des glissements de terrains, comme en bordure de ruisseaux.

Donc, si vous voulez faire du bois ou protéger votre propriété du danger des arbres environnants, pensez à vous renseigner en mairie et relisez l'article «Espaces Boisés Classés» pages 38 et 39 du bulletin municipal n° 25 de 2002.

Jean Charles LAZARETH

EMBAUCHER UTILE

CHABLAIS INTER EMPLOI, association intermédiaire créée en 1988, emploie des personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, et les met à disposition d'entreprises, d'associations, de collectivités et de particuliers. Une association d'utilité publique qui allie travail et social. Une solution économique pour les employeurs et utile pour les travailleurs.

Le personnel bénéficie d'un accompagnement social et professionnel, d'un suivi régulier, d'une relation de confiance. L'association se porte garante de son personnel ; et les employeurs qui font appel à eux semblent des plus satisfaits si l'on en croit le bilan d'une enquête qualité menée en début d'année 2003.

A l'unanimité, les employeurs trouvent l'association sérieuse ; à 90% ils se disent satisfaits de la qualité du service rendu ; 86% estiment que les délais d'exécution du travail sont respectés ;

enfin tous se disent ravis des modalités administratives qui sont simplifiées.

CHABLAIS INTER EMPLOI a fait travailler, sur l'ensemble du Chablais, 130 personnes l'an dernier et 16 ont retrouvé une situation professionnelle stable dont 5 ont été embauchées en C.D.I. par l'entreprise qui avait fait appel à elles, par le biais de l'association.

Alors n'hésitez pas ! Si vous êtes une entreprise, une association, une collectivité qui a besoin d'être dépannée rapidement en main d'œuvre, si vous êtes un particulier qui a besoin d'être aidé pour les petits travaux (ménage, repassage, jardinage, bricolage, déménagement,...), faites appel à nous.

Aider les personnes volontaires qui veulent travailler à trouver une activité, c'est ça aussi l'action sociale.

Téléphone : 04 50 26 24 05

Trois Petits CLICS et c'est PARTI !



Outil désormais incontournable, l'ordinateur gagne peu à peu les foyers français. Maîtrisé dès la prime jeunesse par les enfants, il est l'outil de travail quotidien de bon nombre des actifs et recueille les faveurs des nouveaux retraités.

L'Internet fait partie du quotidien, tant par la diversité de ses sources d'informations, que par ses capacités d'échanges entre les hommes. Créer un site propre à Neuvecelle devenait indispensable, c'est ce qu'a confirmé le conseil municipal dans sa séance du 10 décembre 2004.

Son élaboration a été confiée à un Neuvancellois, Raphaël MEYNET, qui, prenant la suite de Pierrick JACQUIER, hébergeur et concepteur du site initial, devra livrer le site opérationnel avant l'été 2005, conformément au cahier des charges établi.

L'information recherchée devra être atteinte en trois clics. Ce site comportera quatre têtes de chapitres :

- ✓ présentation de la commune,
- ✓ la vie quotidienne et culturelle,
- ✓ les services de la mairie,
- ✓ la vie touristique.

On y trouvera notamment tout ce qui concerne les activités de la commune : services administratifs, services techniques - le conseil municipal - les commissions - le budget - la vie scolaire - les associations etc..., mais aussi une partie consacrée à l'information et l'échange avec les administrés.

Ainsi le site donnera des informations sur les actions envisagées par le conseil municipal : les travaux prévus, leur état d'avancement etc...

Enfin, l'instauration d'une boîte à dialogue permettra à chacun d'entre vous d'émettre des idées, de formuler des suggestions sur des sujets d'actualité, ou encore d'apporter un éclairage dans des domaines ou des réglementations que vous connaissez bien, afin d'en faire profiter nos concitoyens.

A ce titre, le site peut être considéré comme un outil d'information, d'échange et de démocratie au service des Neuvancellois.

Jean-Marie Le Roy



Un semestre de l'année scolaire 2004/2005 s'est écoulé, voici en quelques lignes certaines de nos activités.

En septembre, nous avons participé aux journées du patrimoine en exposant des œuvres individuelles et collectives dont le thème était la montagne.

Nous sommes allés voir une exposition du sculpteur R. Broissand au Château de Ripaille. En exploitation, B. Clerc, artiste est venue en octobre les aider à confectionner des chaises en métal et en émaux. (CP)

En octobre, nous nous sommes rendus au stade d'Evian pour effectuer une course longue. Nous avons obtenu pour la plupart des brevets : 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} foulées selon la distance parcourue en un temps imposé.

En décembre, (CMI-CM2) nous sommes allés en car à Thonon, à la MJC pour voir une pièce de théâtre



: «La fameuse invasion de la Sicile par les ours».

En janvier, (cycle 2) nous nous sommes rendus au Palais des Congrès pour assister au spectacle «Yankel au pays des ânes bleus».

En février, beaucoup d'entre nous se sont déguisés le jour de mardi gras.

Bientôt les vacances, mais nous reviendrons en pleine forme pour continuer nos cours et profiter des différentes activités qui ne manqueront pas de nous être proposées.

Les Enseignants

LES INSCRIPTIONS AU CP auront lieu **le mardi 5 avril** à l'école élémentaire.

N'oubliez pas de vous munir des documents suivants : **carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile.**

ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2002 et pour les nouveaux arrivants sur la commune peuvent être enregistrées dès à présent.

Veuillez prendre contact avec l'école au 04 50 75 16 01



USEP

(Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)



L'association **USEP** de Neuvecelle, qui dépend de l'école élémentaire Robert Magnin, regroupe 47 enfants licenciés pour sa seconde année de fonctionnement.

Elle organise, par l'intermédiaire des enseignants volontaires, des activités ou des rencontres sportives qui prolongent la mission de l'école dans la formation des citoyens sportifs.

On se souvient de l'événement de l'année **2003-2004** qui avait vu plus de 1000 enfants, dont 72 de l'école de Neuvecelle, participer aux commémorations du 60^{ème} anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie sur le stade de Thonon le 18 juin 2004.

En 2004-2005 les enseignants, forts de l'augmentation des licenciés, proposent des rencontres diverses le mercredi matin comme par exemple :

- **le «Run and Bike»** où une fille, un garçon et un seul vélo devaient effectuer le plus vite possible un parcours fléché dans les Bois de Ville à Thonon le 6 octobre 2004.

- **l'«Ecole ski»** qui a permis à plus de 30 enfants de l'école de participer aux ateliers de ski de fond mis en place sur les pistes des Moises le 9 février 2005.

Et d'autres à venir au printemps!

Olivier Voisin et Thomas Barnet

Carnaval à Evian

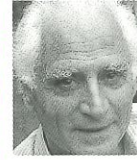
15 ans de carnaval
15^{ème} participation du club



Après le défilé sous un ciel clément, les magiciennes se sont retrouvées au restaurant le Campagnard à Evian où la soirée, jusqu'à fort tard, s'est déroulée dans une bonne ambiance, accordéon et chansons avec le Jardin des Sons.



ROYAL PARC EVIAN LES EVENEMENTS



RENCONTRES SCIENCES ET SOCIÉTÉS

Les 1^{er} et 2 avril

Le Royal Parc Evian vous propose une rencontre exceptionnelle avec des savants reconnus dans le monde entier : Michel Serres, Yves Coppens, Laurent Degos, Etienne Klein, Marc Lachize-Rey... pour échanger sur le thème «Mémoire et Evolution».



EVIAN GOLF CUP

Du 29 avril au 1^{er} mai

3 jours extraordinaires pour les amoureux du golf avec chaque jour une magnifique compétition à l'affiche.



ESCALES MUSICALES

Du 19 au 21 mai

Quand les chœurs et les voix du cœur vibrent à la Grange au Lac. Le chant sera à l'honneur de cette édition avec : Barbara Hendricks, Les Petits Chanteurs de Saint Marc, le chœur d'enfants révélé grâce à la musique du film «Les Choristes».



ROYAL OPEN

Du 1^{er} au 3 juillet

Vivez l'expérience Evian Masters. Affrontez le parcours dans les conditions Evian Masters, telles les meilleures golfeuses du monde.



12^{ème} EVIAN MASTERS

Du 20 au 23 juillet 2005

Sommet du golf féminin mondial, l'Evian Masters reçoit les plus grandes championnes internationales. Celles qui ont conquis le public l'an dernier reviennent sur un parcours de championnat de plus en plus sélectif, d'Annika Sörenstam, la numéro 1 mondiale, à Michelle Wie, la jeune américaine.



Club de l'Amitié :

Le 20 janvier dernier,

Monsieur Marcel TARRANO a passé le témoin à Madame Marguerite VESIN pour assurer la présidence du Club de l'Amitié qui a désormais pris ses marques dans les nouveaux locaux situés avenue de Maxilly. Tous nos encouragements pour la suite...



Libr'echos L'AIDE A DOMICILE

L'aide à domicile, de quoi s'agit-il?

Pour vous faire aider dans la vie de tous les jours, l'aide à domicile, surtout destinée aux personnes âgées, constitue une première solution, pour permettre aux anciens de rester plus longtemps chez eux. Il s'agit d'une personne qui peut faire le ménage, la cuisine, s'occuper du linge. Elle peut aussi aider à prendre le repas, faire les courses. La personne âgée isolée se sent ainsi entourée, assistée.

Comment bénéficier de cette aide?

La commune de Neucelle apporte sa contribution à l'ADMR-Rive Est du Léman, une association d'aide à domicile organisée dans un cadre inter-communal regroupant, outre Neucelle, les communes de Maxilly, Lugrin, Meillerie, Saint-Gingolph et Novel. Toute personne intéressée y a accès. Seule la facturation des prestations est différente. Les caisses de retraite octroient une aide en fonction des revenus et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, versée par le Conseil Général, peut être un complément pour les personnes dépendantes.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à l'ADMR, route du chef lieu 74500 Lugrin, Tél : 04 50 76 11 41.

Parallèlement, par le biais de la Communauté de Communes du Pays d'Evian, la commune de Neucelle offre la possibilité d'un portage des repas à domicile avec le même principe d'aide en fonction des revenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie de Neucelle, 42, avenue de Verlagney 74500 Neucelle - Tél 04 50 75 03 45

Jean-Marie Le Roy

MANIFESTATIONS 2005

La nouvelle équipe vous présente son programme pour l'année 2005 :

re Du lundi 18
au vendredi 22 avril

Stage : Initiation à l'aquarelle

Animé par Pierre-Antoine Parisi

De 14 h 00 à 18 h 00

Participation : 100 €

Mardi 19 avril

Stage : Peinture sur porcelaine

Animé par Jany Bedogny

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00

à 17 h 00 - Participation : 75 €

Vendredi 13 mai

Conférence :

**«Les réserves naturelles
en Haute-Savoie»**

Animée par l'Association ASTER

A 20 h 00 - Entrée : 5 €

Samedi 18 juin

Fête de la musique

Animations musicales - Danse

Buvette - Repas

**Du mercredi 29 juin
au samedi 9 juillet**

Exposition peinture :
Romain Saintonge

Avec les enfants de l'école de
Neuvecelle

**Du mercredi 13
au dimanche 24 juillet**

Exposition peinture :
«Paysages»

Académie Pierre-Jean Chaffrey
Atelier de Peinture Galerie de
l'Olympe à Lyon

**Du Samedi 30 juillet
au Dimanche 7 août**

Exposition peinture :
Gérard SCEAU

**Dimanche 7 août
4^{ème} Vide Grenier**

**Du Samedi 13
au dimanche 21 août**

Exposition peinture :
André VERRIEN

Du 10 au 18 septembre
JOURNEES du
PATRIMOINE

«Oh! LaVache»

Exposition - Concours photos et
dessins - Animations

Vendredi 30 septembre
**Conférence : «Comment vivre
sans pétrole»**

Animée par Charles Magnier
Energie Environnement 74

A 20 h 00 - Entrée : 5 €

Samedi 15 octobre

Soirée Café Théâtre :
«La folie humaine»

avec la troupe La Parenthèse
A 21 h 00

Tarifs adultes : 11 € et
enfants moins de 16 ans : 6 €

Vendredi 4 novembre
Film - Conférence :
«Montagnes...»

Animée par Pierre OZENDA
A 20 h 00 - Entrée : 5 €

Une date à retenir :

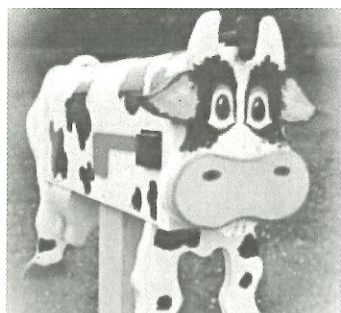
«LES JOURNEES DU PATRIMOINE»

se dérouleront cette année du 10 au 18 septembre 2005.

Le thème choisi : **«Oh! La Vache»** est pour nous
rappeler que certains animaux font toujours partie de
notre patrimoine.



Nous invitons tous les neuvecellois à participer, soit
individuellement, soit par le biais des associations,
en fabricant toutes sortes de vaches : en bois, en
paille, en fer, en papier mâché ou en peinture sur
différents supports..., sans contrainte de taille,
toutes les idées seront bienvenues.



Toutes ces œuvres seront exposées dans
différents points stratégiques du village, un
itinéraire sera édité.

Comme les années précédentes, un concours
photos sera organisé, avec modèle exclusif :
LA VACHE.

Permanences NLC : Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8 H 30 à 12 H 00 - Tél/Fax : 04 50 70 13 36



Mairie de Neuvecelle :

42, avenue de Verlagny 74500 Neuvecelle
Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65
e-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Equipe de rédaction :

Bruno BARLET, Sylvie BESSON,
Louis DURET, Jean-Charles LAZARETH,
Jean-Marie LE ROY, Louis LUSSIANA,
Pascal MARTIGNIÈRE, Raphaël MEYNET,
Sabine SANNICOLO-FOREL.

Création et Mise en Page
SOVACOM Evian 04 50 49 04 03

Impression en 1500 exemplaires

IMPRIMERIE PERAY - 74500 LUGRIN - 04 50 76 06 08
MUSY NOËL